

Des tests de VAE gratuits toujours proposés dans une centaine de communes



Depuis 2022, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise propose de prêter aux habitants des 121 communes qu'il couvre, des vélos à assistance électrique (VAE). L'an dernier, près de 300 VAE ont été prêtés et plus de 33 000 km parcourus au total à travers la Métropole, le Grésivaudan et le Voironnais.

Pour encourager la pratique du vélo, Mvélo + offre la possibilité à dix habitants de chaque commune (hors Grenoble et Saint-Martin-d'Hères) de tester gratuitement (moyennant une caution de 1 200 €) pendant [un mois un VAE](#) dans ses déplacements du quotidien. À l'issue de ce test, un animateur peut alors le conseiller dans la location ou l'achat d'un VAE et orienter vers la meilleure solution.

Les prochains rendez-vous sont fixés à Biviers jusqu'au 10 juin, Saint-Maximin jusqu'au 12 juin, Lumbin jusqu'au 25 juin...

Calendrier des passages dans les communes et modalités d'inscription sont à retrouver sur le site : www.veloplus-m.fr